

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 18 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de Septembre à 14 heures 30 s'est réuni le Comité Syndical, à Rives d'Autise, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël GRELIER Alain ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHATAIGNE Jean-Louis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOIN Jacques	BENET FAYMOREAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES ST SIGISMOND VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 08/14	LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud CAREIL Pierre GANDRIEU James BOURNEL Paul LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtita	CHAMPAGNÉ LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON STE GEMME LA PLAINE STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 11/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane ARNAUDEAU Jean-Marie BIENVENU Alain MAROT Roger RIDEAU Daniel BOUCHER Yves-Marie SAVINEAU Michel BOURDEAU Marylène RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant) LE LANGON LONGEVES MONTREUIL PETOSSE PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES (S) ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 06/10	GOURMAUD Yvon BRIFFAUD Louis-Marie BOISSON Philippe LESAUVAGE Ghislaine CHATELIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY BREUIL-BARRET LA CHAPELLE AUX LYS MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES
AGGLO 2B 1/1	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
Total délégués présents : 36/64		

Pouvoirs :	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GUINOT Bertrand	MOREILLES	à M. CHARPENTIER Arnaud
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	à M. GATINEAU Dominique
Total représentés : 03/64			
Excusés	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE	
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE	
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
Total présents et représentés : 39/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : GESTION DU PERSONNEL – DELIB N°70 – CS DU 18-09-2023

Le SmVSA dispose actuellement de 10 salariés dont la plupart des postes sont mutualisés sur plusieurs thématiques.

Il est précisé que l'organisation actuelle ne peut répondre à tous les enjeux qui s'imposent à nous et présente de vraies fragilités :

- Une **surcharge permanente** des équipes depuis 2 ans. Acceptable lors du lancement de nouvelles prises de compétences mais à résorber en phase d'action et gestion ;
- Une **densité d'actions** et programmes élevés du SmVSA mais peu connue du grand public et des partenaires par défaut de communication ;
- **Plusieurs thématiques portées par un seul salarié** engendrant une vraie fragilité et un risque de perte de compétence et d'incapacité à assurer le service public de l'eau en cas de mobilité ou d'indisponibilité du salarié ;
- Un **financement des postes** pas toujours optimisés en fonction des programmes (exemple PTGE) ;
- De respecter **les responsabilités** de chacun en tant qu'animateur et maître d'ouvrage.

Les besoins à court et moyen termes :

Les objectifs sont les suivants :

- **Sécuriser** la compétence interne en assurant les doublons d'équipes par thématique / programme, afin d'assurer une continuité de service dans les dossiers (ex : marché public / subvention, PTGE, ...);
- **Optimiser** les financements (exemple pas de subvention pour les PTGE ou du futur programme d'études préalables du prochain PAPI) ;
- Développer la **communication** du SmVSA (service dédié, outils, ...);
- **Agir** en assurant la coordination, le suivi et la mise en œuvre des CT Eau en apportant un soutien / conseil technique voire administratif (subventions) aux ASA, sans remplir le rôle du maître d'ouvrage ;
- Comblent les vides de **compétences internes** (géotechnie) ;

- Répondre aux obligations réglementaires et aux nouvelles orientations nationales ou Régionales telles que les diagnostics des plans d'eau notamment sur têtes sur le bassin versant (nouvelle thématique à venir en lien avec le SAGE Vendée et le SDAGE).

En concertation avec les Vice-Présidents et le bureau, il a été proposé une réorganisation nécessitant le recrutement de 3 postes.

Le Conseil Syndical a délibéré à l'unanimité pour le recrutement de 3 postes dont voici la répartition et les missions :

- 1 poste administratif et communication ouvert à 100% pour une durée indéterminée, de Catégorie B ou C
- 1 poste de technicien coordonnateur et animateur des CT Eau ouvert à 100% pour une durée indéterminée de Catégorie B ou A
- 1 poste de de technicien en géotechnie ouvert à 100% sur une période d'un an de Catégorie B ou A

Le Président est autorisé à :

- Lancer les fiches de postes et les publications sur les sites appropriés,
- Effectuer les démarches nécessaires auprès du centre de gestion de la Vendée,
- Solliciter les différents partenaires financiers pour subventionner ces postes.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#